R. BURSON ET BAYOU SARAH.

Le nouveau et élégant steamer LUDA, capitaine Thomas Clark, fera les voyages comme paquebot régulier hebdomadaire entre la Nouvelle-Orléans et les ports ci-dessus.

Le LUDA, A M., à son retour il partira du Bayou Sarah à dix heures A. M., et du Port Hudson après l'arrivée des chars du railroad, tous les mercredis et vendredis de chaque semaine, pour Pontanle, ayant été construit régulièrement à cet endroit.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JENKINS & BONNER.

11 rue de Chartres.

PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE REGULIER.

Le BAYOU SARAH fait toute les POSTS INTERMEDIAIRES.

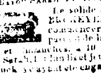

Le solide et bon marcheur steamboat ELIZABETH, capitaine J. B. Thompson, commencera ses voyages réguliers entre le port de la Nouvelle-Orléans, les mercredis et samedis, à 10 heures A. M. précises, et du Bayou Sarah à 3 heures P. M.

Ce bateau a été construit pour porter la malle des États-Unis à la Nouvelle-Orléans, et offre aux passagers la plus grande promptitude à destination.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. H. ASHBRIDGE,

97 rue du Camp.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le beau steamer POEE—Le bateau à vapeur WALKER, bon marcheur, tirant peu d'eau, capitaine J. A. Bonnet, partira de la Nouvelle-Orléans, comme ci-dessus, pour les localités ci-dessus désignées, tous les mercredis et samedis, à 10 heures A. M. précises, et du lac Pontchartrain, tous les lundis et jeudis de chaque semaine, après l'arrivée des chars du railroad, pour la Nouvelle-Orléans.

Ce bateau est neuf, pour la saison d'hiver, et a été construit spécialement pour le service du lac Pontchartrain, dans le but de donner aux passagers la plus grande promptitude à destination.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine ou à

J. A. BONNEVAL.

Service régulier entre la Nelle. Orléans et Mobile.

Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été refait à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 20 m., partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Biloxi, Cat Island, et retournera le dimanche, touchant aux mêmes endroits ci-dessus et arrivera au Ball Road le lundi à 6 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

GINN & DUNN,

54, Nelle Levee.

Le nouveau et rapide steamer LUDA, capitaine Thomas Clark, fera les voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et les ports intermédiaires.

Le LUDA, A M., à son retour il partira du Bayou Sarah à dix heures A. M., et du Port Hudson après l'arrivée des chars du railroad, tous les mercredis et vendredis de chaque semaine, pour Pontanle, ayant été construit régulièrement à cet endroit.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JENKINS & BONNER,

11 rue de Chartres.

PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE REGULIER.

Le BAYOU SARAH fait toute LES POSTS INTERMEDIAIRES.

Le solide et bon marcheur steamboat ELIZABETH, capitaine J. B. Thompson, commencera ses voyages réguliers entre le port de la Nouvelle-Orléans, les mercredis et samedis, à 10 heures A. M. précises, et du Bayou Sarah à 3 heures P. M.

Ce bateau a été construit pour porter la malle des États-Unis à la Nouvelle-Orléans, et offre aux passagers la plus grande promptitude à destination.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. H. ASHBRIDGE,

97 rue du Camp.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le beau steamer POEE—Le bateau à vapeur WALKER, bon marcheur, tirant peu d'eau, capitaine J. A. Bonnet, partira de la Nouvelle-Orléans, comme ci-dessus, pour les localités ci-dessus désignées, tous les mercredis et samedis, à 10 heures A. M. précises, et du lac Pontchartrain, tous les lundis et jeudis de chaque semaine, après l'arrivée des chars du railroad, pour la Nouvelle-Orléans.

Ce bateau a été construit spécialement pour le service du lac Pontchartrain, dans le but de donner aux passagers la plus grande promptitude à destination.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine ou à

J. A. BONNEVAL.

Service régulier entre la Nelle. Orléans et Mobile.

Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été refait à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 20 m., partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Biloxi, Cat Island, et retournera le dimanche, touchant aux mêmes endroits ci-dessus et arrivera au Ball Road le lundi à 6 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

GINN & DUNN,

54, Nelle Levee.

Le nouveau et rapide steamer LUDA, capitaine Thomas Clark, fera les voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et les ports intermédiaires.

Le LUDA, A M., à son retour il partira du Bayou Sarah à dix heures A. M., et du Port Hudson après l'arrivée des chars du railroad, tous les mercredis et vendredis de chaque semaine, pour Pontanle, ayant été construit régulièrement à cet endroit.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JENKINS & BONNER,

11 rue de Chartres.

PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE REGULIER.

Le BAYOU SARAH fait toute LES POSTS INTERMEDIAIRES.

Le solide et bon marcheur steamboat ELIZABETH, capitaine J. B. Thompson, commencera ses voyages réguliers entre le port de la Nouvelle-Orléans, les mercredis et samedis, à 10 heures A. M. précises, et du Bayou Sarah à 3 heures P. M.

Ce bateau a été construit pour porter la malle des États-Unis à la Nouvelle-Orléans, et offre aux passagers la plus grande promptitude à destination.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. H. ASHBRIDGE,

97 rue du Camp.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le beau steamer POEE—Le bateau à vapeur WALKER, bon marcheur, tirant peu d'eau, capitaine J. A. Bonnet, partira de la Nouvelle-Orléans, comme ci-dessus, pour les localités ci-dessus désignées, tous les mercredis et samedis, à 10 heures A. M. précises, et du lac Pontchartrain, tous les lundis et jeudis de chaque semaine, après l'arrivée des chars du railroad, pour la Nouvelle-Orléans.

Ce bateau a été construit spécialement pour le service du lac Pontchartrain, dans le but de donner aux passagers la plus grande promptitude à destination.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine ou à

J. A. BONNEVAL.

Service régulier entre la Nelle. Orléans et Mobile.

Le steamer ECHO, capitaine H. Little, ayant été refait à neuf, reprendra ses voyages réguliers vers le 20 m., partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Passe Christian, Biloxi, Cat Island, et retournera le dimanche, touchant aux mêmes endroits ci-dessus et arrivera au Ball Road le lundi à 6 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

GINN & DUNN,

54, Nelle Levee.

PAQUEBOT REGULIER—Pour la baie St. Louis, Passe Chrestienne, Mississippi City, Biloxi, Pascagoula.—Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W. H. Limbert, partira régulièrement tous les samedis après l'arrivée des chars de voyageurs du matin, et sera de retour le mercredi de bonne heure. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

PRIESTLEY & BEIN,

19, Nlle Levée

VENDRE OU A FRETER

LE BRICK ANNA CECILIA, capitaine C. Fabre, du port d'environ 320 tonneaux. Pour les conditions s'adresser à

W. FREHN, 86, Domaine.

A VENDRE

Le brick ELISABETH, du port de 400 tonneaux, capitaine J. H. Ashbridge, à une traversée de la Nouvelle-Orléans à Mobile. Pour les conditions s'adresser à

J. H. ASHBRIDGE,

97 rue du Camp.

A VENDRE OU A AFRETER.

Le goélette-voilière AIX, capitaine Wiley, jaugeant 100 tonneaux, pour un petit voyage sous peu de jours; elle offre une immense commodité comme lige voilière et en partant pour la traversée de la vente s'adresser à

E. ROBERT & Co., rue des Magasins

A VENDRE OU A AFRETER.—Le brick américain SAM HOUSTON. Pour les conditions s'adresser à

ALEX. GOW

29, rue Bienville

ON A BESOIN

De 6 à 700 tonneaux pour aller dans la Nelle. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE,

97 rue du Camp.

ASSURANCE SUR

LA VIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

Cette institution d'Assurances sur la vie, et la seule qui ait fait jusqu'ici une semblable opération, offre aux personnes désirant se prévaloir de ses avantages, les conditions les plus libérales. Elle garantit la vie d'individus pour un temps déterminé ou pour toute la durée de leur existence, suivant la volonté de chaque personne, jouissant elle-même, pendant sa vie, de tous les bénéfices de l'assurance, s'assurant ceux qui désirent assurer sur la vie dans l'intérêt de leurs créanciers, ou ceux qui désirent assurer leur vie dans l'intérêt de leur femme, de leurs enfants ou de leurs parents, et payant à leur décès, sans aucun délai, la somme assurée, sans aucune déduction sur les primes payées.

Cette institution, jouissant de tous les avantages des autres compagnies, offre en outre à ses assurés les avantages suivants, qu'aucune autre compagnie ne leur offre:

Elle assure pour une somme annuelle le vingt-quatrième de la somme assurée, si la personne assurée meurt dans les 24 ans, assure le payement de cent piastres annuelles pendant une somme de cent piastres pendant une somme de cent piastres assurée, si la personne assurée meurt dans les 24 ans, assure le payement